



SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web : www.snh.cm

Appel d'Offres International Ouvert n°001/AOIO/SNH/CIPM/2023 du 07/07/2023 relatif à la fourniture d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la Société Nationale des Hydrocarbures, au Cameroun

1. Objet de l'Appel d'Offres

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la SNH, au Cameroun.

2. Nombre de lots

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot.

3. Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises nationales ou internationales, justifiant d'une expérience prouvée dans la fourniture d'équipements de protection individuelle.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SNH de l'exercice 2023.

5. Consultation et retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré physiquement aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, auprès du Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH, sise à son Immeuble-Siège à Yaoundé, au Cameroun.

Le retrait du DAO se fera sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA, dans le compte n°335 988 intitulé «Compte Spécial CAS ARMP»**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

6. Délai d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La date limite d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres est **fixée au vendredi 18 août 2023 à 15h00, heure locale.**

7. Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion préparatoire avec les sociétés ayant acquis le DAO, **le mardi 22 août 2023 à 10h00, heure locale**, à l'immeuble siège de la SNH à Yaoundé, au Cameroun.

Les sociétés ayant acquis le DAO sont invitées à participer à ces activités, et les frais y afférents sont à leur charge.

La participation à la réunion préparatoire est obligatoire.

À cet effet, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, elles sont priées de bien vouloir noter que l'accès à l'Immeuble-Siège de la SNH est subordonné à la présentation, par chacun de ses représentants, d'un résultat négatif au test Covid-19, datant de moins de trois (03) jours ou d'un schéma vaccinal complet.

L'accès à la SNH dans le cadre de la réunion préparatoire, ne sera autorisé qu'à un nombre maximal de deux (02) représentants par société.

8. Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH BP 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax : (237) 222 20 98 69, **au plus tard le jeudi 14 septembre 2023 à 14h00, heure locale.** Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« A l'attention de Monsieur l'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures :

Appel d'Offres International Ouvert n°001/AOIO/SNH/CIPM/2023 du 07/07/2023 relatif à la fourniture d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la Société Nationale des Hydrocarbures, au Cameroun » – Confidentiel – « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Caution de soumission

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **quatre millions de francs CFA (4.000.000 FCFA).**

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le jeudi 14 septembre 2023 à 15h00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

À cet effet, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, elles sont priées de bien vouloir noter que l'accès à l'Immeuble-Siège de la SNH est subordonné à la présentation, par chacun de ses représentants, d'un résultat négatif au test Covid-19, datant de moins de trois (03) jours ou d'un schéma vaccinal complet.

L'accès à la SNH dans le cadre de la session d'ouverture des plis, ne sera autorisé qu'à un nombre maximal de deux (02) représentants par société.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par la SNH pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **cinq (05) mois.**

13. Évaluation des offres

* Critères éliminatoires

a. Fausse déclaration, substitution ou falsification, absence ou non-conformité du dossier administratif, de l'offre technique ou de l'offre financière ou de l'une de ses pièces, y compris du dossier d'un des membres du Groupement, le cas échéant ;

b. Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

c. Absence de délai d'exécution des prestations ou délai d'exécution des prestations supérieur au délai maximum prescrit ;

d. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux Termes de référence ;

e. Note de l'offre technique inférieure à quatre-vingt points sur cent (80pts/100) ;

f. Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché de fourniture d'équipements de protection individuelle, au cours des cinq (05) dernières années.

En cas de groupement, absence de la preuve pour un des Membres du Groupement d'avoir déjà réalisé au moins un (01) marché de fourniture d'équipements de protection individuelle, au cours des cinq (05) dernières années.

* Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation
1	Présentation de l'offre	5 points
2	Compréhension du contexte de la mission	20 points
3	Compréhension des objectifs de la mission	20 points
4	Expérience du Soumissionnaire dans la fourniture d'équipements de protection individuelle, au cours des cinq (05) dernières années	55 points
Note technique totale (Nt)		100 points

14. Attribution du marché

Le Marché objet du présent appel d'offres sera attribué au soumissionnaire qualifié à l'issue de l'évaluation des offres techniques (note technique supérieure à 80 points/100), et ayant présenté l'offre financière la « moins-disante ».

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à l'adresse suivante : B.P 955 Yaoundé, Tél. : (237) 2 22 20 98 64, Fax (237) 2 22 20 98 69 ; adresse électronique : CelluleDesMarches@snh.cm.

(é) **Adolphe MOUDIKI**
Administrateur-Directeur Général